Cinquante troisième année. - N ° 19 A Samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1113

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20190005. *Date de parution :* 8 janvier 2019.
Annonce numéro : 753. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

842 008 377 RCS Paris.
HELIA.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Nom commercial : HELIA.
Administration : Gérant : Yalcin, Sinan.
Capital : 8000 EUR.
Adresse : 16, rue du Colisée, 75008 Paris.
Origine du fonds : Fonds acquis par achat au prix stipulé de 700000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Restaurant, restaurant rapide, plats à emporter ou sur place, Sandwicherie, buffet froid, dégustation..
Enseigne : HELIA.
Adresse : 16, rue du Colisée, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : 622 020 105 RCS Paris. **SNACK ELYSEE.**
A dater du : 31 août 2018.
Date d'effet : 17 septembre 2018.
Date de commencement d'activité : 1er octobre 2018.
Publication légale : L'Auvergnat de Paris *du* 27 septembre 2018.
Oppositions : Au fonds vendu 16 rue du Colisée 75008 Paris pour la validité et chez Mla conseil, Me. Caroline Cohade 26 Chemin du Doernelbruck-F-67000 Strasbourg pour la correspondance..
Commentaires : Adresse de l'ancien propriétaire : 16 rue du Colisée 75008 Paris par acte SSP du 17/09/2018 enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement Paris St-Lazare le 18/09/2018 dossier 2018 00038088, référence 7564P61 2018 A 14106. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..